

Toulouse, le 16 septembre 2020

Jean-Luc Moudenc  
Président de Toulouse Métropole  
Maire de Toulouse

Monsieur Bernard GINESTE  
Président  
Collectif Francazal

bernard.gineste@collectif-francazal.org

Références à rappeler : JLM/CA/16 022 517-sbg

Monsieur le Président,

Vous m'aviez rendu destinataire de la pétition adressée à Monsieur le Préfet de la Région Occitanie, Préfet de la Haute-Garonne, Etienne GUYOT, par laquelle le Collectif Francazal dénonçait les nuisances insupportables subies par les riverains, liées aux entraînements intensifs de l'armée, autour de la zone de largage de Fonsorbes. A ce titre, les pétitionnaires sollicitaient l'arrêt de ces exercices et dans ma précédente correspondance du 15 juillet dernier, je vous indiquais avoir saisi mes collègues élus et les services concernés de la Collectivité afin d'obtenir un point précis sur cette situation.

Par avance, je vous saurais gré de bien vouloir transmettre ma réponse à l'ensemble des pétitionnaires.

Tout d'abord, comme vous le savez, l'aéroport de Toulouse Francazal est géré par la société d'exploitation de Toulouse Francazal Aéroport (SETFA) par délégation de services publics, depuis le 24 avril 2014 et pour une durée de 45 ans.

La SETFA est constituée des actionnaires suivants :

- 51 % EDEIS,
- 39 % Aéroport Toulouse Blagnac,
- 10 % Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse.

De manière générale, les informations concernant les activités pouvant impacter l'environnement sont abordées en Commission Consultative de l'Environnement (CCE).

.../...

De plus, les exercices militaires intervenus sur le site de largage de Fonsorbes en ce début d'année 2020 n'ont pas fait l'objet, à notre connaissance, d'une information à destination de la Mairie de Toulouse ni de Toulouse Métropole et ce sujet n'a pas non plus été évoqué lors de la dernière CCE du 26 juin 2019.

Quant au trafic aérien lié à Toulouse Francazal, les dernières données transmises par la SETFA, que vous trouverez ci-joint, concernant les mois de janvier à juillet 2020, ne laissent pas apparaître de différence notable avec le trafic observé sur cette même période en 2019, en particulier sur les mois d'avril et de mai 2020, mis en avant par le collectif.

Néanmoins, le site de largage de Fonsorbes étant situé en limite de secteur très urbanisé, celui-ci est potentiellement très impactant pour les habitants.

C'est pourquoi, conscient des gênes occasionnées et souhaitant vous être utile, j'interviens dès à présent auprès d'Etienne GUYOT, afin qu'une amélioration et un renforcement de l'information des riverains et des Collectivités sur les activités « exceptionnelles » du site, pouvant engendrer des nuisances, soient mis en place dans le respect des conditions de sécurité, liées au caractère militaire de ces activités.

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites réservées à ma démarche.

Dans cette attente, et en vous assurant de toute notre vigilance afin de garantir aux riverains un cadre de vie serein et apaisé,

je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et dévoués .  
Jean-Luc Moudenc

Jean-Luc MOUDENC

Toulouse, le 16 septembre 2020

Jean-Luc Moudenc  
Président de Toulouse Métropole  
Maire de Toulouse

Monsieur Etienne GUYOT  
Préfet de la Région Occitanie  
Préfet de la Haute-Garonne  
1 place Saint-Etienne  
31038 TOULOUSE CEDEX 9

Références à rappeler : JLM/CA/16 022 517-sbg

Monsieur le Préfet,

J'ai été destinataire de la pétition qui vous a été adressée par le Collectif Francazal concernant les nuisances engendrées par les entraînements intensifs de l'armée autour de la zone de largage de Fonsorbes, qui indisposent les populations survolées.

A ce titre, les pétitionnaires sollicitent l'interdiction de ces exercices intensifs sur le site de Francazal.

Si les informations concernant les activités pouvant impacter l'environnement sont abordées en Commission Consultative de l'Environnement (CCE), les exercices militaires contestés, ayant eu lieu en ce début d'année 2020, n'ont fait l'objet d'aucune information à destination de la Mairie de Toulouse ni de Toulouse Métropole.

Or, le site de largage de Fonsorbes étant situé en limite de secteur très urbanisé, celui-ci est potentiellement très impactant pour les habitants.

C'est pourquoi, par la présente, je sollicite une amélioration et un renforcement de l'information des riverains et de nos Collectivités sur les activités « exceptionnelles » du site pouvant engendrer une pollution sonore importante pour les habitants, dans le respect des conditions de sécurité liées au caractère militaire de ces activités.

Vous le savez, Toulouse Métropole met en place des actions d'amélioration de la qualité de l'environnement sonore sur l'ensemble du territoire et notre objectif est de protéger les populations riveraines qui pâtissent des activités des plateformes aéroportuaires.

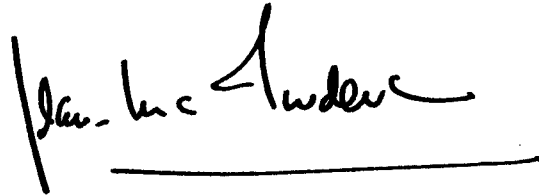
Aussi, je vous demanderais de bien vouloir examiner avec attention les moyens dont vous disposez afin de limiter au maximum les troubles occasionnés pour nos concitoyens.

.../...

Par avance, je vous saurais gré de me tenir informé des suites que vous serez susceptible de réserver à ma démarche.

Dans cette attente,

je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma considération distinguée. *et cordiale* .

A handwritten signature in black ink that reads "Jean-Luc Moudenc". The signature is written in a cursive style and is positioned above a solid horizontal line.

Jean-Luc MOUDENC